

Pourquoi une MLC ?

Parce que 97 % de la monnaie circule aujourd'hui pour la spéculation, alors qu'une monnaie locale sert l'économie réelle.

Elle permet de remettre la monnaie au service des échanges locaux, lutter contre les spéculations boursières et faire évoluer les comportements des consommateurs vers plus d'éthique et de respect. Une monnaie dépensée localement, est réutilisée localement et crée ainsi une économie dynamique.

A ce jour :

- + de 5000 monnaies alternatives dans le monde
- + de 25 MLC en circulation en France
- + de 30 MLC actuellement en création en France

En circulation près de chez nous :

- La Muse à Angers
- La SoNantes à Nantes
- Le Retz'L dans le Pays de Retz

Et maintenant ?

Mise en circulation du ROZO^o
le 23 avril 2016 à Saint-Nazaire

Téléphone : 06 28 07 06 81

Courriel : mlc-saint-nazaire@listes.du-libre.org

Facebook : <http://www.facebook.com/lero44>

Le ROZO^o

Monnaie Locale Complémentaire

Bassin Nazairien
Brière
Presqu'île Guérandaise

C'est quoi une MLC ?

C'est une monnaie, une sorte de bons d'achats locaux et ré-utilisables, valables auprès de prestataires répondant à une Charte de respect de l'humain et de l'environnement.

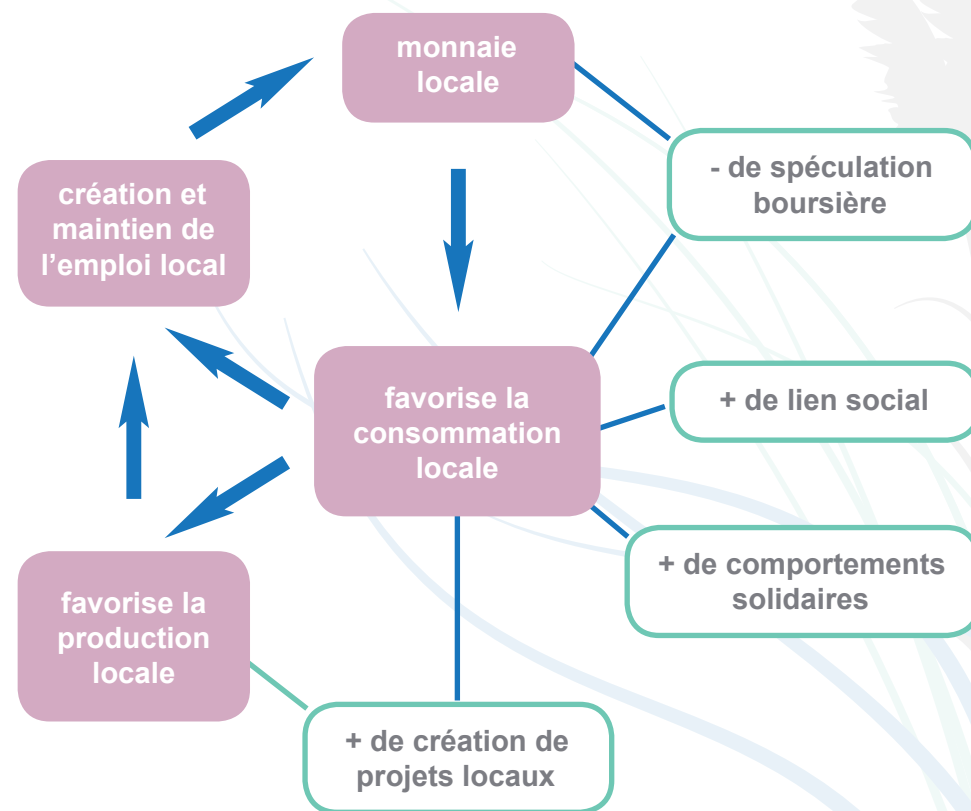
Sans remplacer l'euro, il permet de favoriser l'économie locale tout en étant un outil pédagogique de réappropriation citoyenne de l'économie, légal et reconnu par la loi.

Comment ça marche ?

Le ROZO se convertit dans des comptoirs de change (prestataires ou particuliers) au cours fixe de 1€ = 1 ROZO, ce qui simplifie les achats et la comptabilité.

Le ROZO est géré par une association qui regroupe prestataires, utilisateurs et collectivités. Elle définit la Charte des Valeurs, le territoire d'utilisation et le fonctionnement.

Le ROZO est utilisable auprès de prestataires locaux en accord avec la Charte (commerçants, artisans, entreprises, citoyen-nes, collectivités...) et entre particuliers.



Les prestataires

Les prestataires réinjectent les ROZO récoltés :

- En rendant la monnaie aux clients qui l'acceptent
- En payant avec leurs fournisseurs et prestataires locaux
- En payant une partie des salaires aux employés qui l'acceptent

Les prestataires peuvent aussi reconverter le ROZO en Euro, moyennant une commission de 3% la 1ère année, puis de 5%.

Les Euros convertis en ROZO sont conservés sur un compte éthique (Fonds de Réserve).